

L'ÉGALITÉ FEMME / HOMME, UNE POLITIQUE TRANSVERSALE DU DÉPARTEMENT

L'égalité entre les femmes et les hommes est un droit fondamental vecteur de cohésion sociale. Si l'égalité entre les femmes et les hommes est acquise en droit et que de nombreux progrès législatifs sont constatés, **elle peine à se concrétiser dans les faits et reste au cœur des enjeux de nos politiques publiques**, tant économiques que sociales.

Réduire les inégalités entre les femmes et les hommes

est une préoccupation majeure de notre Département qui poursuit **une politique volontariste d'accès aux droits des femmes, de lutte contre les violences conjugales, sexuelles et sexistes et d'égalité professionnelle et salariale entre les femmes et les hommes**.

La volonté du Département d'agir pour une société dans laquelle chaque individu trouve une place plus égalitaire, la

place des femmes dans la société est indiscutablement un sujet majeur.

L'égalité des femmes et des hommes est un droit fondamental. Les inégalités entre femmes et hommes perdurent dans le Pas-de-Calais, malgré d'importants progrès réalisés sur les dernières années.

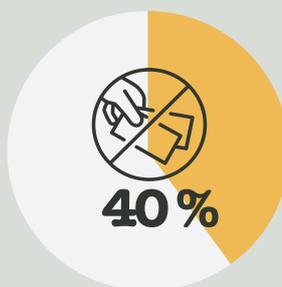
Les inégalités de genre s'observent tout au long de la vie, depuis l'école jusqu'à la retraite.

Dans le Pas-de-Calais :

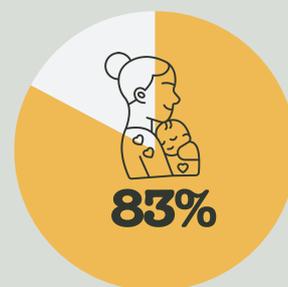


754 590
femmes

soit 51,60% de la population en 2020.



Deux mères sur cinq à la tête d'une famille monoparentale **vivent sous le seuil de pauvreté**.



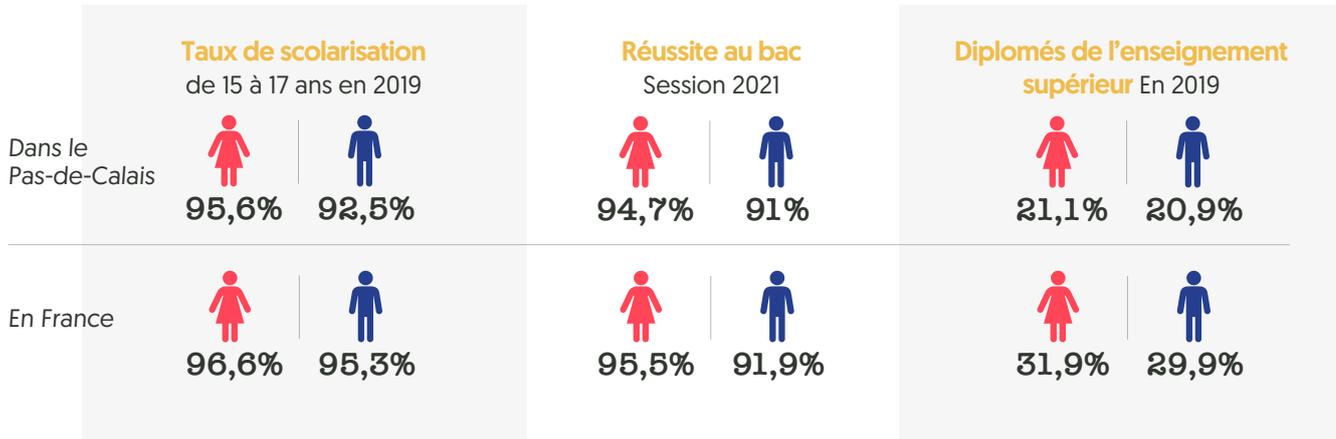
83,2% de **famille monoparentale dont le parent est une femme** en 2019 dans le Pas-de-Calais.

Enseignement & éducation

A priori, les femmes bénéficient donc d'un avantage en comparaison des hommes lorsqu'elles arrivent sur le marché du travail. Cependant, leur taux d'emploi reste de 13 points inférieur à

celui des hommes. Le taux de chômage des femmes est supérieur de 2 points à celui des hommes. Par ailleurs, leur meilleur niveau de diplôme ne les protège pas d'une plus grande pré-

carité de l'emploi. En effet, en dehors des agriculteurs exploitants et des ouvriers, les catégories socio-professionnelles les plus rémunératrices demeurent les moins féminisées.



Emploi & économie

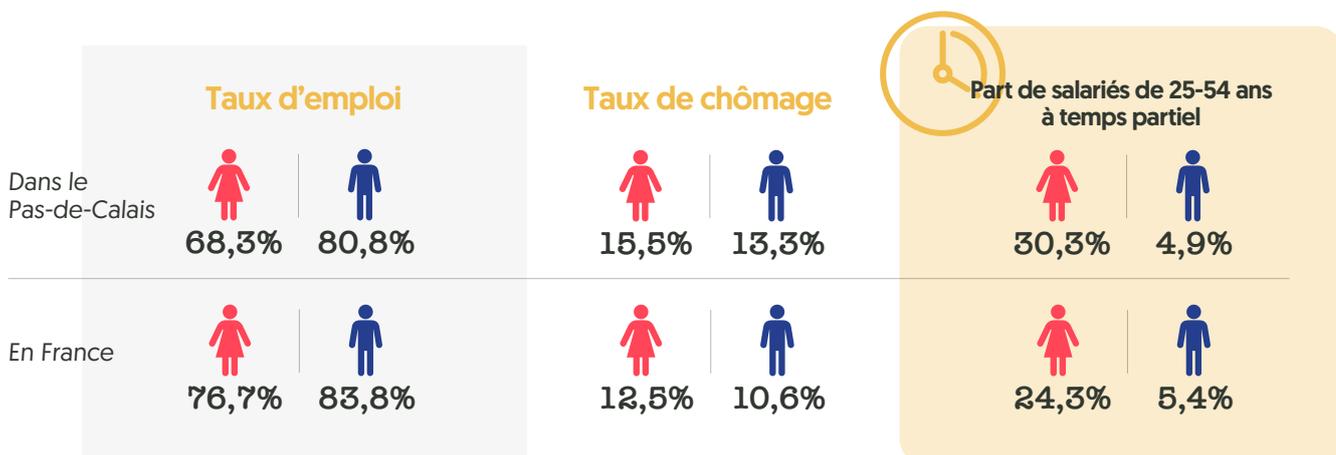
Le taux d'emploi des hommes est supérieur de 12,5 points à celui des femmes (80,3% contre 68,3% en 2020). Cette situation participe à la moindre rémunération des femmes par rapport aux hommes. L'écart salarial net annuel est de 27% dans le Pas-de-Calais. Cette disparité s'explique notamment par le fait que les femmes sont plus souvent à temps partiel, près de 30% dans le Pas-de-Calais.

Les familles monoparentales sont les plus souvent exposées à la pauvreté. Alors que 18,4% de la population du département vit sous le seuil de pauvreté en 2021, c'est le cas de 41,4% de la population des familles monoparentales dont l'adulte référent est une femme. Le niveau de vie médian s'établit dans le département à 15 280 euros annuels dont une femme assure seule la garde des enfants.

Sur plan de la précarité, les femmes sont fortement représentées dans le RSA. Au sein du Département, il est dénombré 45 843 foyers bénéficiaires du RSA, composés à 57% de femmes. Parmi les femmes bénéficiaires du RSA, 59% sont dans le dispositif depuis plus de 5 ans. En effet, les bénéficiaires témoignent des difficultés à concilier leur vie de famille avec une activité professionnelle, et ce, notamment pour les femmes seules qui assument pleinement le rôle de mère, particulièrement lorsque les enfants sont en bas âge.

Les familles monoparentales

Sur plan de la précarité, les femmes sont fortement repré-



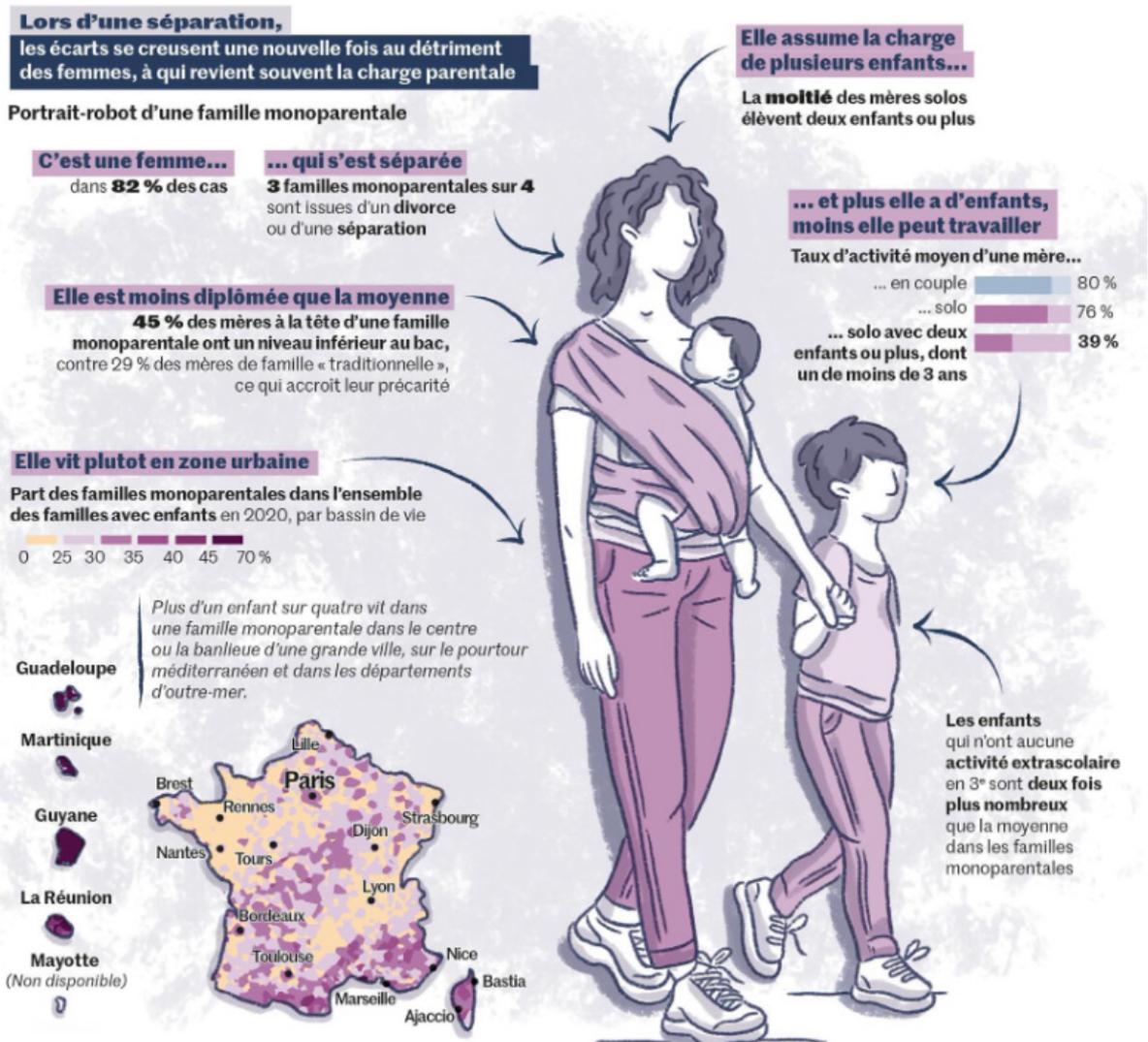
Taux de féminisation des emplois par CSP en 2019

	Pas-de-Calais	France
Agriculteurs exploitants	23,7 %	26 %
Artisans, commerçants, chefs d'entreprises	30,6 %	29,1 %
Cadres, professions intellectuelles supérieures	41,5 %	42,4 %
Professions intermédiaires	53,9 %	54,1 %
Employés	74,8 %	74,1 %
Ouvriers	19,1 %	19,8 %

Chiffres 2019, source Insee.

Les familles monoparentales :

- 53% n'ont qu'un seul enfant ;
- 23% des enfants sont âgés de 11 à 17 ans ;
- 19% du revenu de ces familles proviennent des aides sociales.



Sport

Le développement et la promotion de la place des femmes dans le sport constituent un enjeu majeur pour le sport français et la société en général. L'enjeu est l'augmentation du nombre de pratiquantes en veillant à l'égalité d'accès de chacun et

chacune à la pratique sportive. Si l'égalité entre les femmes et les hommes dans le sport a connu des avancées significatives, les écarts demeurent et appellent toujours une mobilisation accrue des acteurs concernés afin de soutenir et d'accompagner

des actions concrètes visant à promouvoir la pratique sportive féminine, innover dans l'offre de pratiques et accompagner les clubs et les associations à offrir de nouveaux services sportifs pour le public féminin.

Part des licences féminines dans les fédérations sportives en 2019

Fédération	Nombre de licences	Part des licences féminines
Ensemble	23,7 %	26 %
dont Football	30,6 %	29,1 %
Équitation	41,5 %	42,4 %
Basketball	53,9 %	54,1 %
Tennis	74,8 %	74,1 %
Judo, Jujitsu, Kendo...	19,1 %	19,8 %

Engagement associatif

Le niveau d'engagement associatif des femmes est très proche de celui des hommes. En France, 39% des femmes sont adhérentes d'une association [(pour 43% des hommes) et 27% y ont une activité bénévole (28% pour les hommes)]. Pour autant cette quasi parité ne se

retrouve pas au niveau des instances dirigeantes puisque que les femmes ne représentent que 35% des présidences d'associations. Celles-ci sont plutôt cantonnées au poste de secrétaire du Conseil d'Administration. On constate par ailleurs une disparité en fonction du secteur

d'activité, le sport étant le plus éloigné de la parité où les présidentes ne sont que 24%.

Source : <https://www.associations.gouv.fr/la-place-des-femmes-au-coeur-de-la-vie-associative.html>

Violences conjugales

En France en 2022, les services de sécurité ont enregistré **244 000 victimes de violences commises par leur partenaire ou ex-partenaire, soit une augmentation de 15 % par rapport à 2021**, proche du taux d'évolution annuel moyen constaté depuis 2019. Dans un contexte de libération de la parole et d'amélioration des conditions d'accueil des victimes par les services de police et de gendarmerie, le nombre de victimes enregist-

trées a ainsi doublé depuis 2016. Les deux tiers des violences conjugales consistent en des violences physiques ; la grande majorité des victimes sont des femmes (86 %) alors que les mis en cause sont le plus souvent des hommes (87 %). Comme en 2021, **le Pas-de-Calais fait partie des départements qui affichent le plus fort taux de victimes enregistrées pour 1 000 habitantes âgées de 15 à 64 ans**. En 2023, on compte 6 féminicides

dans le Pas-de-Calais [source Ministère de la Justice], le Département du Pas-de-Calais est le plus touché avec Paris et la Seine Maritime. Ces chiffres invitent à la prudence et doivent être maniés avec précaution, il conviendrait d'ajouter les femmes battues poussées au suicide, les requalifications pénales peuvent encore intervenir selon l'avancée des enquêtes ou des retours d'expertises.



Les engagements du Département

La dégradation des rapports filles-garçons, la non mixité des métiers, les comportements violents et sexistes, le temps partiel subit, les écarts salariaux, les féminicides et les violences conjugales et intrafamiliales, face à ces problématiques, des réponses partagées doivent être apportées. Parce que l'égalité entre les femmes et les hommes doit être une réalité du quotidien, le Conseil Départemental est mobilisé pour que chacun et chacune puisse bénéficier des mêmes protections, des mêmes opportunités et des mêmes droits.

L'enjeu est d'autant plus crucial qu'après dix ans au pouvoir, les libéraux auront achevé de se faire les maîtres de l'illusion en matière d'égalité entre les

femmes et les hommes. En 2017 et en 2022, ils parlaient d'une grande cause nationale. Qu'ont-ils fait ? Bien peu comme le démontre leurs actes. Les femmes les plus précaires sont les premières à subir les conséquences de leurs choix politiques. Avec la réforme du Revenu de Solidarité Active (RSA) et la réforme de l'assurance chômage les femmes sont pénalisées. L'exemple de la politique de santé est aussi à prendre. Les femmes sont les premières victimes de la réforme des retraites. L'égalité femmes-hommes : une «grande cause» du premier quinquennat aux résultats décevants. La politique d'égalité mise en place par l'Etat est restée organisée à un niveau administratif sans jamais se placer à un niveau politique. En matière de droits des

femmes, les demi-mesures ne suffisent pas.

Face à ces constats, le Département s'est engagé depuis près de 7 ans dans une politique volontariste en matière d'égalité femme/homme.

En matière d'égalité femme-homme, le Conseil Départemental s'est toujours attaché à être vigilant. Fruit de toute l'expérience accumulée pendant ces années, le Département a souhaité mobiliser tous les leviers dont il dispose pour favoriser l'égalité femme-homme dans le Pas-de-Calais dans une démarche de concertation avec les élus et élues, les services départementaux, les associations spécialisées et l'Etat.

2017

Signature de la charte européenne pour l'égalité des femmes et des hommes dans la vie locale

2018

Premier plan d'action en faveur de l'égalité professionnelle

2019

Création de la mission égalité femme/homme au département avec un comité de pilotage politique

2019 - 2022

Premier plan cadre de lutte contre les violences faites aux femmes suite au grenelle départemental de lutte contre les violences conjugales

2021 - 2023

Plan pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle

2022 - 2023

Concertation des partenaires et des agents pour l'écriture des pactes

2023

Evaluation de la démarche égalité femme/homme par le CORIF (Conseil Recherche Ingénierie Formation pour l'égalité entre femmes et hommes)

2024

Signature du second plan de lutte contre les violences faites aux femmes

En 2024, le 25 mars l'assemblée départementale s'est prononcée sur une nouvelle délibération cadre en faveur de l'égalité femme / homme.

Les engagements du département sont :

✓ Engagement 1 : Faire du Département une collectivité exemplaire

- Adopter un nouveau plan pluriannuel en faveur de l'égalité professionnelle en juin 2024.
- Poursuivre l'animation d'un réseau de référents volontaires au sein des équipes du Département
- Adopter une communication interne et externe adaptée.

Le Département a des responsabilités particulières vis-à-vis de ses agents. Nous devons poursuivre les initiatives menées ces dernières années en faveur de l'égalité professionnelle.

✓ Engagement 2 : Poursuivre la prise en compte de la question de l'égalité femmes-hommes dans les politiques publiques menées par la collectivité

Renforcer l'accompagnement dans l'emploi des femmes

Via l'opération crèches à vocation d'insertion professionnelle (AVIP) à Liévin et à Lillers, en 2023, **21 familles accompagnées**. L'objectif de cette opération est de réserver des places en crèche de jeunes enfants (0-3 ans) de parents sans emploi avec un accompagnement vers l'emploi ou la formation professionnelle. Il en ressort que les familles concernées sont essentiellement des familles monoparentales avec mère isolée.

Via le dispositif « familles vulnérables – solutions d'accueil de la Petite Enfance ». Il s'agit de permettre sur des territoires combinant un fort taux de pauvreté et un déficit important en modes d'accueils, des projets permettant un accès le plus large possible des enfants issus de familles en situation de pauvreté. Dans ce cadre, l'Etablis-

sement Public Départemental de l'Enfance et de la Famille (EPDEF) a été sollicité par la CAF et le Conseil Départemental du Pas-de-Calais pour la mise en place d'un service inter-médiation petite enfance favorisant l'accès aux modes d'accueil de familles dites fragilisées et soutenant qualitativement les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Aujourd'hui ce sont huit travailleurs sociaux : éducateurs de jeunes enfants, éducateurs spécialisés, assistants de service social qui interviennent dans les MDS. **349 familles – en grande partie familles mono parentales ont été accompagnées en 2023.**

Via la formation des référents RSA avec l'aide du CORIF (association de Conseil Recherche Ingénierie Formation pour l'égalité entre femmes et hommes) afin de renforcer les

outils dans l'accompagnement des femmes bénéficiaires du RSA dans leurs démarches d'insertion.

Via la Mission Insertion Emploi du Département, de nombreuses actions sont menées avec des résultats :

- 35% de femmes sur les Contrat Initiative Emploi signés en 2023
- 68% de femmes sur les Parcours Emploi Compétences signés en 2023
- 9% de femmes sur les clauses sociales activité bâtiment et travaux publics
- 80% de femmes sur les marchés d'insertion et de qualification dans les collèges avec des activités d'aide à la restauration collective, nettoyage, entretien des espaces naturels avec EDEN62, reconditionnement des archives départementales et de maintenance des vélos électriques

Accroître la mixité des publics dans les actions proposées aux usagers en lien avec les MDS

Lors des actions proposées par la MDS, une grande majorité des participants sont des femmes.

Les sujets de parentalité doivent aussi être portés par les hommes au sein de la cellule familiale. Un

renforcement de la mixité sera mis en place par le Département.

Poursuivre et harmoniser les interventions en milieu scolaire sur la question de la vie affective et sexuelle portées par les CPEF

L'éducation à la sexualité est une démarche éducative qui concerne à la fois le champ biologique, psycho-émotionnel, juridique et social et traite ainsi :

- Des questions de santé publique : contraception, infections sexuellement transmissibles.

- De la construction des relations entre les personnes et de la promotion d'une culture de l'égalité entre les sexes.

- Des problématiques relatives aux violences sexuelles, à la pornographie ou encore à la lutte contre les préjugés sexistes ou homophobes.

L'estime de soi, l'apprentissage du respect mutuel, l'acceptation des différences, la connaissance et le respect de la loi, la responsabilité individuelle et collective, constituent des objectifs essentiels de cette démarche éducative.

Continuer à développer les sensibilisations à l'égalité femmes-hommes auprès des jeunes

L'année scolaire 2023/2024 sera consacrée à un projet citoyenneté intitulé : Agir ensemble pour l'égalité filles – garçons avec l'ensemble des collèges et les services de l'Education Nationale.

Le partenariat avec la Fédéra-

tion Léo Lagrange, mouvement d'éducation populaire continue notamment avec le programme « Démocratie et Courage ! » d'éducation à la citoyenneté et de lutte contre les discriminations, 300 interventions par an soient près de 7500 collé-

giennes et collégiens sensibilisés par leur pair.

Des actions sont aussi menées dans les MDS, les Maisons des Ados, les missions locales et dans les mouvements d'éducation populaire.

Améliorer la visibilité des femmes dans la programmation culturelle et artistique du Département

Via sa saison culturelle, le Département poursuivra son action en faveur du développement culturel et artistique en cherchant à améliorer la visibilité des femmes.

Territoire cœur rural : mars 2023 – collège Cuallacci de Frévent

« L'Atelier de construction manuel de montage pour filles et garçons » - Cie Grand Boucan - Qu'arriverait-il si Spiderman préférait les tartes aux fraises à sa fiancée Mary Jane Parker ?

Qu'est-ce qui vous occupera 63 secondes lors d'un voyage galactique entre Endor et Tatooine ? Pourquoi suivre les leçons de séduction de Twilight pourrait bien vous valoir des ennuis ? Quel rapport y a-t-il entre Halle Berry et un roi de la mythologie grecque ? Et beaucoup d'autres questions encore...

Territoire bassin minier : 20 mai 2023 – collège Langevin de Rouvroy

« Ovaire the top » Pascal & Véronique invitent à découvrir

leur méthode révolutionnaire de fitness sociologique et littéraire, pour mieux comprendre les inégalités hommes/femmes. Une master-class pour muscler les abdos autant que le cerveau, raffermir les chairs et les prises de position, brûler calories et aprioris. Dans une ambiance tonifiante et détendue, Pascal & Véronique proposent de participer à une séance de lecture particulière, accompagnée de quelques exercices simples et ludiques pour expérimenter corporellement les disparités

sociales et les persistances culturelles. Entre deux trainings, de longues plages de relaxation permettent de découvrir différents textes de la littérature féministe. La séance se termine par quelques exercices de stretching mental pour éviter les visions étriquées et les courbatures du consentement.

Territoire littoral : 6 juin 2023 (représentation tout public) suite atelier au collège Langevin de Boulogne sur Mer

« Pièces manquantes »- Claire débarque au milieu des archives de son enfance. Elle va tenter de lutter contre la disparition mais au fur et à mesure de son exploration, elle

se rend compte que des traces sont déjà absentes. Celle des femmes de sa famille. L'histoire intime rejoint l'histoire collective. De qui conserve-t-on les preuves d'existence ? Pour raconter quelle Histoire ?

Favoriser l'accès au sport des femmes et des filles

Au travers de la politique sportive départementale, le Département poursuit son engagement dans la promotion de la pratique sportive féminine. Chaque année, le Département soutient financièrement les comités départementaux dans le cadre de projet Les dotations financières aux clubs masculins et féminins

pour un même niveau sont harmonisées depuis 2015.

Le Département accompagne 15 comités départementaux pour des projets favorisant la pratique féminine à hauteur de 37 600 €, en 2023 ainsi que 26 équipes féminines de haut niveau, 5 Clubs Féminins et 8 structures labellisés « Clubs

structurants » avec des actions spécifique pour le développement de la pratique féminine. En réponse aux ambitions politiques du projet de mandat, aux enjeux de société, ce nouveau plan d'action confirme l'action départementale en matière d'égalité entre les femmes et les hommes.

Une égalité dans les subventions :



Afin d'assurer une coordination globale de la démarche, un comité de pilotage politique est installé depuis 2018 constitué de 11 élus répartis à la proportionnelle (auquel s'ajoute le Président du Conseil Départemental et la Vice-Présidente en charge de l'égalité femmes-hommes).

Les membres du comité de pilotage politique Egalité Femme-Homme pour le groupe Socialiste, Républicain et Citoyen sont :



Sébastien Chochois



Blandine Drain



Jean-Luc Dubaële



Caroline Matrat



Benoit Roussel



Françoise Vasseur

ZOOM sur les violences faites aux femmes

Aux côtés de la Préfecture du Pas-de-Calais et du Ministère de la Justice, le Département signera le deuxième plan cadre de lutte contre les violences faites aux femmes. La Caisse d'Allocations Familiales du Pas-de-Calais et l'Agence Régionale de Santé seront signataires de ce nouveau plan cadre. Il convient d'admettre

que le chemin est encore long pour enrayer le mécanisme de reproduction des violences.

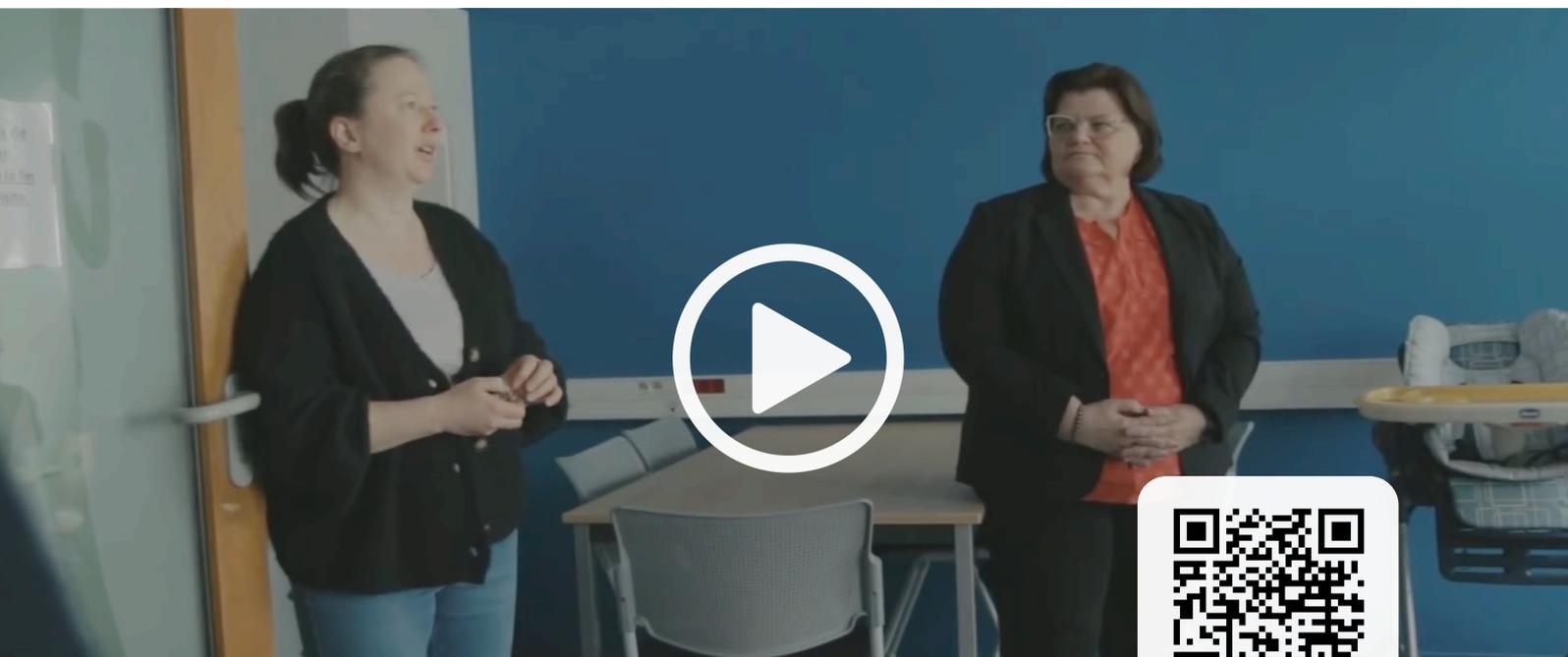
La nouvelle feuille de route définie dans le cadre de ce plan s'organise autour de 4 axes :

- La prévention, la formation et la communication ;
- L'amélioration de la prise en charge des victimes dont un volet spécifique sur les victimes

mineures ;

- La responsabilisation des auteurs ;
- Le pilotage de la stratégie départementale.

Sur les 29 fiches action, le Département est acteur de 13 d'entre-elles.



REPORTAGE / EN VIDÉO

Le Centre de Planification et d'Éducation Familiale de Lens-Liévin



avril 2024 / à visionner sur facebook.com/62tvmedia/videos